

crayonner quelques silhouettes vagues et imparfaites. Que l'oubli accomplit vite son œuvre ! Quel effacement peut faire un demi-siècle ! Et qu'ils sont loin de nous ceux qui, en 1820, occupaient les premiers rangs : Favre-Gilly; Valois; de Magneval; l'élégant Menoux; Marnas, dialecticien solide; Journal, jurisconsulte savant, homme d'affaires habile, orateur éloquent.

A côté d'eux, cependant, nous pouvons saluer deux noms dont le souvenir est resté plus vivant et plus jeune au Palais; car nous les redisons encore aujourd'hui avec affection et respect : Desprez et Genton; Desprez, qui fut un grand avocat, avant d'être un excellent magistrat; Genton, spirituel, incisif, plus que tout autre connaissant les affaires et marchant au but, sans que rien pût lui faire perdre le cours de sa pensée, prompt à donner d'un seul mot, aux interrupteurs, une inoubliable leçon. La grande place qu'ils occupaient n'est pas restée vide; et leurs fils se sont souvenus des obligations qu'entraînent de semblables héritages.

Puis, dans ce milieu, vieille bourgeoisie, dont le Barreau représente le mieux le type soigneusement conservé, on voyait, non sans surprise, Vincent de Saint-Bonnet apporter au Palais les allures d'un marquis de l'ancien régime et les manières raffinées qui fleurissaient dans les salons du XVIII^e siècle. Le public, peu habitué à cette figure originale d'avocat talon rouge, s'étonnait de voir ce gentilhomme descendre de cheval pour endosser la robe. Ses confrères s'étonnaient peut-être davantage d'entendre sa parole, qui s'était attardée aux grâces vieillies du passé. On croyait écouter le dernier écho de cette éloquence de la Restauration qui, prête à s'éteindre, déroulait encore une fois ses périodes à longue haleine et rappelait la rhétorique un peu démodée de Bellard. On pouvait sourire,